

ÉTUDE DE DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION

AVIS PUBLIC est par la présente donné qu'une demande de permis de démolition portant sur la démolition des bâtiments situés sur le lot 1 573 795 de la province de Québec a été déposée à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises. Les bâtiments actuels portent respectivement les numéros civiques suivants :

3300 et 3400, rue Saint-Patrick

Conformément à la section IV du Règlement régissant la démolition d'immeuble (RCA07 22014) un programme préliminaire de réutilisation du sol dégagé a été déposé à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises.

Conformément à l'article 12 du dit règlement, toute personne qui désire s'objecter à l'octroi du permis demandé doit faire connaître par écrit son opposition motivée à Mme Diane Garand, secrétaire d'arrondissement par intérim, 815, rue Bel-Air, 1^{er} étage, Montréal, H4C 2K4, au plus tard, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis.

Soyez de plus avisés que le Comité d'étude des demandes de permis de démolition prévu à cet effet le **10 avril 2013** et annoncé dans La Voix Pop du 21 mars 2013, **a été reporté et se tiendra le 24 avril 2013, à 18 h**, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air comme suit :

18 h : 3300 et 3400, rue Saint-Patrick

DONNÉ à Montréal, ce 4 avril 2013.

Diane Garand
Secrétaire d'arrondissement par intérim

Informations : 514 872-3431